



LES PSAUMES

- X -

Pour la fin, Psaume de David.

1. *Je me confie dans le Seigneur. Comment dites-vous à mon âme : Fuis sur la montagne comme le passereau ?*

2. *car voici que les pécheurs ont tendu leur arc : ils ont préparé leurs flèches dans leur carquois, afin de percer dans l'obscurité ceux qui ont le coeur droit ;*

3. *car ils ont détruit tout ce que vous aviez établi. Mais le juste, qu'a-t-il fait ?*

4. *Le Seigneur habite dans son saint temple le trône du Seigneur est dans le ciel.*

5. *Ses yeux regardent le pauvre ; ses paupières interrogent les enfants des hommes.*

6. *Le Seigneur interroge le juste et l'impie. Or, celui qui aime l'iniquité hait son âme.*

7. *Il fera pleuvoir des pièges sur les pécheurs : le feu, et le souffre, et le vent des tempêtes sont la part de leur calice.*

8. *Car le Seigneur est juste, et il aime la justice : son visage a vu l'équité.*

NOTES

Verset 1. - Le pays montagneux au sud de la Judée, où Saül poursuivait David. Fuyez sur la montagne, de même que les oiseaux lorsqu'ils sont poursuivis dans la plaine fuient d'un vol rapide vers les montagnes couvertes de bois.

Verset 7. - Le vent de tempête est le *simoun* des arabes, vent du désert. Quand il souffle en juillet, on se jette à terre et l'on évite d'être étouffé, parce qu'il ne souffle avec violence que deux pieds au-dessus de terre.

* * *

Sommaire analytique

Ce Psaume, que David composa probablement lorsque le prophète Gad vint lui dire : « Ne demeurez pas dans ce fort, partez et allez dans la terre de Juda, » (I *Rois*, 22, 6), et qui, dans le sens tropologique, s'applique à l'homme juste, rejetant toutes les suggestions par lesquelles le démon cherche à l'éloigner de Dieu, peut se diviser en deux parties :

Dans la première, David fait voir tous les efforts de ses ennemis pour le perdre, ce qui détermine ses amis à lui conseiller de fuir.

Dans la seconde, il déclare qu'il est sans crainte, sûr qu'il est de la justice et de la puissance de Dieu.

I^e PARTIE

1° Il rapporte les conseils timides que lui donnent ses amis (1) ; 2° les desseins cruels de ses ennemis contre lui (2) ; 3° leurs entreprises audacieuses contre Dieu lui-même (3).

II^e PARTIE

Il expose quatre motifs de sa confiance en Dieu : 1° Ceux qui l'attaquent sont pécheurs, — ils ont détruit ce que Dieu avait établi ; — David, de son côté, ne leur avait donné, dans aucun lieu, aucune occasion de le persécuter ; 2° Dieu est le Roi et le Seigneur de toutes choses, et il peut, d'un seul coup, renverser et briser tous leurs efforts (4) ; 3° Dieu est un gardien vigilant, qui a toujours les yeux sur ses brebis ; il examine avec soin toutes les actions des hommes (5) ; 4° Dieu est un juge sévère qui châtie les impies suivant la grandeur de leurs crimes et les règles de sa justice (6-8).

Explications et Considérations

I. — 1-3.

v. 1, 2. Les âmes lâches et timides trouvent toujours mille difficultés quand il s'agit d'entreprendre quelque chose pour la gloire de Dieu et abandonnent tout à la moindre résistance. — Conseils bas et intéressés de faux amis qui cherchent à intimider un Pasteur zélé pour la gloire de Dieu, la discipline de l'Eglise et le salut des âmes. Il faut céder pour un temps à la persécution ; l'arc est déjà bandé, les accusations sont toutes prêtes ; vous ne pourrez-vous défendre, parce qu'on tirera contre vous dans l'obscurité. On va détruire tout ce que vous avez fait de meilleur, et vous demanderez inutilement ce que vous avez fait, vous ne serez pas même écouté. Pourquoi donc ne pas prendre une conduite plus accommodante, et

ne pas donner quelque chose à la coutume, et au temps dans lequel vous vivez ? Une seule et solide réponse à tout cela : « Je mets ma confiance dans le Seigneur. » — « Pourquoi parlez-vous ainsi à mon âme ? Que me conseillez-vous ? J'ai pour auxiliaire le Maître de l'univers, j'ai pour chef et pour appui celui qui fait tout sans travail et avec la plus grande facilité, et vous me pressez de fuir dans des lieux inhabités, et de chercher mon salut dans le désert ? est-ce que le désert peut m'offrir un secours plus certain que celui qui fait tout sans le moindre effort ? » (S. Chrys.) — A cette première raison, j'en ajoute une autre qui m'interdit de prendre la fuite. Lorsque nous avons Dieu pour défenseur, et les pécheurs pour ennemis, peut-on, sans se rendre coupable de folie, nous conseiller d'imiter la crainte des timides oiseaux ?

v. 3. Ils ont détruit tout ce que vous aviez fait avec tant de perfection, autre cause qui achève de détruire leurs forces ; ils s'attaquent aux oeuvres de Dieu, ils font à Dieu et à son Eglise une guerre acharnée, ils détruisent sa loi et foulent aux pieds ses préceptes. Quelle plus grande preuve de faiblesse que d'oser déclarer la guerre à Dieu ? (S. Chrys.) — Ordinairement la vie des pécheurs fait plus de bruit que celle des justes, parce que l'intérêt et les passions remuent tout dans le monde. Les pécheurs ont tendu leur arc, ils l'ont lâché contre les justes, ils ont détruit, ils ont renversé, on ne parle que d'eux dans le monde. Mais le juste, qu'a-t-il fait ? Il semble qu'il n'agisse pas, et il n'agit pas en effet selon l'opinion des mondains, qui ne connaissent point d'action sans agitation, ni d'affaires sans empressement. Le juste n'ayant point d'action, du moins au sentiment des hommes du monde, il ne faut pas s'étonner si les grands succès ne sont pas pour lui. (Bossuet, *S. III ap. Pâq.*)

II. — 4-8.

v. 4. Comment le juste s'est-il préparé à repousser les efforts de ses ennemis ? Qu'a-t-il fait ? Il a cherché son refuge en Dieu qui est dans les cieux, et qui remplit tout de son immensité. Il n'a point employé les armes pour se défendre ; ses seules armes ont été la confiance en Dieu, et il n'a opposé à ses ennemis que Celui qui n'a besoin d'aucun de ces moyens de défense, ni de lieu, ni de temps favorable, ni d'armes, ni d'argent, mais qui fait tout par un signe de sa volonté. (S. Chrys.) — Quel fondement plus sûr de la confiance d'un coeur droit ? Dieu est au ciel, et l'homme sur la terre.

v. 5. Voilà ce qui console l'homme juste ; il sait à n'en pouvoir douter que le Seigneur, du haut du ciel, voit tout, examine tout, juge tout ce qui se passe sur la terre ; discerne et juge les bons et les méchants ; que, dans quelque extrémité qu'il se trouve, Dieu qui voit tout ne l'oublie pas. — Les paupières seules de Dieu suffisent pour qu'il voie tout, qu'il connaisse tout ; il n'a pas besoin de la prunelle des yeux. (Théodoret.) « L'homme qui sort de son lit méprisant son âme et disant : Qui me voit ? les ténèbres

m'entourent et les murailles me couvrent et nul ne m'aperçoit : qui craindrai-je ? le Très-Haut ne se souviendra pas de mes péchés, cet homme n'a pas compris que l'œil du Seigneur voit toutes choses... il n'a pas su que les yeux du Seigneur, plus lumineux que le soleil, pénètrent toutes les voies des mortels, et la profondeur des abîmes, et l'intime des cœurs, et les lieux les plus cachés. » (Eccli. 23, 25-28.)

v. 6. Terrible interrogatoire que le regard seul de Dieu, présent partout, fait subir aux pécheurs. — L'iniquité est pour l'âme qui la commet un ennemi des plus acharnés, des plus dangereux, et qui la menace d'une ruine certaine. Le pécheur en est la victime, avant même d'être livré au supplice. (S. Chrys.) Tout pécheur est ennemi, de son âme, corrupteur dans sa conscience de son plus grand bien, qui est l'innocence. Nul ne pèche qu'il ne s'outrage lui-même ; nul n'attente à l'intégrité d'autrui que par la perte de la sienne ; nul ne se venge de son ennemi, qu'il ne porte le premier coup et le plus mortel dans son propre sein, et la haine, ce venin mortel de la vie humaine, commence sa funeste opération dans le cœur où elle est conçue, puisqu'elle y éteint la charité et la grâce. (Bossuet, *Circons. de N.-S.*)

v. 7. Pendant cette vie, cet esprit de tempête, c'est le tumulte et les agitations d'une conscience agitée et qui cherche à se tromper elle-même. — Pluie de pièges, incomparablement plus terrible que la pluie de feu et de soufre. Le monde inondé de cette pluie. Un mauvais Pasteur, un confesseur ignorant, faible ou complaisant, un prédicateur qui affaiblit, altère, affadit les maximes fortes de l'Évangile, autant de pièges où les âmes sont prises. — Combien plus effrayants ces mêmes châtiments empruntés à la catastrophe de cinq villes abominables, lorsqu'ils seront appliqués irrévocablement aux pécheurs après cette vie ! Ce sera « la part de leur calice ; » c'est-à-dire que ces fléaux seront leur partage, leur possession ; ils ne pourront s'y soustraire et ils en seront les tristes victimes.

v. 8. La raison de ces vengeances si redoutables, c'est que le Seigneur est juste, et qu'il aime essentiellement la justice. Il l'aime en Dieu, c'est-à-dire infiniment, et il la venge en Dieu, c'est-à-dire par des peines éternelles. — Le Seigneur est juste et aime les justes. Ce n'est pas sans raison que ce mot est mis au pluriel ; n'est-ce point parce qu'il parle des hommes, que le Prophète emploie le mot de *justices* au lieu de celui de justes ? Il semble en effet, qu'il y ait autant de justices que de justes, tandis que la justice de Dieu, à laquelle toutes les autres participent, est unique. (S. Aug.) — A l'exemple de Dieu, ne jamais perdre de vue la justice en tout ce qu'on fait : c'est la lumière et la règle qu'on doit suivre.



Sommaire analytique

Ce Psaume est un cantique d'actions de grâces chanté par David après quelque grande victoire. Le titre, pour les secrets mystères du Fils, a déterminé la plupart des interprètes à y voir un chant de triomphe pour la glorieuse victoire remportée par le Fils de Dieu sur le prince des ténèbres dans l'Incarnation, la Passion et les autres mystères accomplis pour le salut des hommes, et surtout pour les secrets jugements de Dieu en faveur des bons et contre les méchants.

On peut diviser ce Psaume en deux parties principales. Dans la première (1-12), David rend grâces à Dieu de ses bienfaits dans la seconde (13-39), il implore le secours de Dieu contre les afflictions présentes et futures. Pour plus de clarté, nous le divisons en six sections.

SECTION PREMIÈRE

LES FRUITS DE LA RÉDEMPTION

David annonce qu'il va louer Dieu comme Sauveur, et il éclate en actions de grâces, de coeur, de bouche, et par ses oeuvres (2-3).

Il indique : 1° la raison de cette action de grâces : le démon mis en fuite ; l'affaiblissement du démon et de toute sa suite ; sa destruction entière (4).

2° La cause de ces merveilles, la Passion de Jésus-Christ, par laquelle le Sauveur a terminé le différend qui existait entre Dieu et l'homme, entre l'homme et le démon, en satisfaisant à la justice de Dieu et en arrachant au démon sa proie (4, 5).

SECTION II

LES FRUITS DE LA VICTOIRE, LA PRÉDICATION DES APÔTRES.

Les Apôtres ont été envoyés : 1° Pour reprendre les crimes et détruire l'empire du démon (6) ; 2° pour détruire le culte si renommé des idoles ; 3° pour enlever les armes aux rebelles, détruire leurs forteresses, anéantir tout souvenir des idoles et affermir la foi de Jésus-Christ (7).

SECTION III

JÉSUS-CHRIST, PROTECTEUR DE SES APÔTRES ET DES PAUVRES
PERSÉCUTÉS.

I. Il nous présente Jésus-Christ comme le souverain juge qui a établi son trône dans les cieux, et lui donne deux assesseurs, la miséricorde et la justice (8).

II. Il le considère jugeant la terre avec une souveraine équité (9).

III. *Il place en présence les deux adversaires : d'un côté les Apôtres, les hommes apostoliques et tous les fidèles persécutés ; de l'autre les tyrans, les puissants du siècle qui les persécutent : 1° Il déclare que les premiers trouveront un refuge près du Seigneur, et obtiendront de lui le secours et l'appui dans le temps favorable (10) ; 2° en retour il exige d'eux qu'ils servent le Sauveur en espérant en lui, en célébrant ses bienfaits (11, 12) ; 3° il prédit la punition des riches et des puissants qui ont persécuté les pauvres (13).*

SECTION IV

QUEL SERA, À LA FIN DE LA VIE, LE SORT DES JUSTES ET DES IMPIES.

I. — *Le Prophète nous fait voir Dieu tout entier aux intérêts des justes. — 1° Ils sont l'objet particulier de sa miséricorde ; 2° il considère attentivement leurs afflictions (13, 14) ; 3° il les relève des portes de la mort et les conduit jusqu'aux portes de la céleste cité, où il les comble d'une joie éternelle (15).*

II. — *Il décrit la ruine des impies. — 1° Ils tomberont dans la fosse qu'ils ont creusée, et leur pied sera pris dans le filet qu'ils ont tendu (16) ; 2° tous applaudiront aux jugements de Dieu sur eux (17) ; 3° la juste punition de l'oubli qu'ils ont reçue par rapport à Dieu, sera d'être précipités dans l'enfer (18).*

III. — *Il fait connaître les causes et les effets de la punition des impies. — 1° Le pauvre ne sera pas toujours oublié, l'espérance de l'affligé ne périra pas sans retour (19) ; 2° Dieu se lèvera pour prendre sa défense, juger et condamner ses persécuteurs (20) ; 3° il leur fera sentir qu'il est leur législateur et leur juge (21).*

SECTION V

LE PROPHÈTE SE PLAINT QUE LES CHÂTIMENTS DES IMPIES ET DES PERSÉCUTEURS SOIENT DIFFÉRÉS.

I. — *Il expose sa plainte par une humble et filiale requête faite à Dieu (22), et apporte trois motifs à l'appui de sa prière* : 1° Dans son orgueil, l'impie persécute le pauvre (23) ; 2° il se glorifie hautement des désirs de son âme (24) ; 3° il s'attaque à Dieu lui-même, et dédaigne de penser à lui (25).

II. — *Il fait voir l'énormité et la multitude des crimes de l'impie* : 1° Il est aveugle dans son intelligence, d'où il a banni le souvenir de Dieu ; 2° il est corrompu dans ses désirs et sa volonté ; 3° les jugements de Dieu ne sont rien pour lui, et il exerce sa tyrannie sur tous ceux qu'il regarde comme ses ennemis avec une arrogante insolence (26, 27) ; 4° sa bouche est pleine de malédictions et de blasphèmes (28).

III. — Il le compare à un lion dans son antre, épiant sa proie pour la déchirer et la mettre en pièces (29-31).

IV. — Il indique la cause de tous ces crimes, l'erreur insensée où vivent les impies que Dieu ne s'occupe pas des choses humaines (32).

SECTION VI

SOIN PATERNEL QUE DIEU PREND DES PAUVRES ET DES OPPRIMÉS.

I. — *Le Prophète demande à Dieu de venir au secours du pauvre opprimé, et donne trois raisons pressantes de sa prière (33)* : 1° Le blasphème de l'impie qui dit hautement que Dieu ne recherchera pas ses crimes (34) ; 2° le joug écrasant qu'il fait peser sur le pauvre, et qui ne peut échapper au regard de Dieu ; 3° c'est à Dieu seul qu'est remis le soin du pauvre, lui seul peut devenir son appui et son sauveur (35).

II. — *Il demande à Dieu d'anéantir complètement les impies et toutes les traces de leurs crimes (36)*.

III. — *Il annonce que ses demandes seront exaucées* : 1° Dieu se lèvera pour exercer son souverain empire ; 2° les impies seront détruits (37) ; 3° Dieu se souviendra des pauvres et prêtera l'oreille au désir de leur coeur, jugera leur cause et mettra un terme à l'oppression des malheureux (38-42).

Explications et considérations

I. — 1-5.

v. 1. Dieu veut le coeur tout entier et ne peut partager avec personne ce qui lui est dû. « La couche est trop resserrée, nous dit-il par le prophète Isaïe, de manière que si deux s'y placent, l'un tombera, et la couverture étroite ne peut les couvrir l'un et l'autre. » (28, 20.) Dieu de tout son coeur, c'est l'appliquer tout entier à la louange, à l'action de grâces qui sont une des principales de la prière, c'est le rappeler tout entier devant la face de Dieu, de manière à pouvoir dire comme David : « Votre serviteur a trouvé son coeur pour vous faire cette prière. » (II, Rois. 7, 27.) — Louer Dieu de tout son coeur, c'est le louer en tout temps, dans la tribulation comme dans la prospérité ; c'est reconnaître que Dieu est l'auteur de tout don parfait ; c'est comprendre et proclamer que toutes choses sont soumises au gouvernement de la divine Providence. (S. Aug.) — La rédemption, abrégé de toutes les merveilles de Dieu, oeuvre de miséricorde qui résume tous les bienfaits de Dieu.

v. 2. C'est le signe d'une âme avancée dans la sagesse de placer en Dieu toute sa joie. Car celui qui sait ainsi se réjouir parfaitement en Dieu, écarte de son coeur tous les autres plaisirs, toutes les autres joies de la vie présente. (S. Chrys.) — Ce ne sera plus dans les joies de ce monde que je me réjouirai, ni dans les voluptés sensuelles, ni dans les satisfactions du palais ou de la langue, ni dans la suavité des odeurs, ni dans le plaisir de sons fugitifs, ni dans les formés et les couleurs du corps, ni dans les vanités de la louange humaine, ni dans les superfluités des richesses temporelles, ni dans les recherches de la science mondaine, mais « je me réjouirai et je ferai éclater mon allégresse en vous. » (S. Aug.) — Ceux qui aiment prennent pour matière de leurs chants les personnes qui sont l'objet de leur amour ; ils ont toujours leur nom sur leurs lèvres et se consolent ainsi de leur absence. C'est ce que fait le prophète : il ne peut voir Dieu, il le prend pour sujet de ses chants ; il s'unit ainsi à lui de l'union la plus étroite, donne une nouvelle ardeur à ses désirs et semble jouir de sa présence.

v. 3. Cet ennemi par excellence, c'est le démon, qui avant la venue de Jésus-Christ était le maître, le prince du monde, et que le Sauveur a mis en fuite. Tous les autres ennemis frappés et anéantis par le seul regard de Dieu.

v. 4. Un des attributs particuliers de Dieu et qui tient de plus près à sa nature divine, c'est la justice. Les hommes fussent-ils mille fois justes, ne jugent pas selon la justice, parce qu'ils ne peuvent distinguer ce qui est vraiment juste, tantôt par ignorance, tantôt par un effet de leurs passions ou de leur négligence ; mais Dieu, qui est exempt de ces imperfections, juge toujours selon la justice, parce qu'il sait ce qui est juste et qu'il sait y conformer son jugement. (S. Chrys.) Dans les maux qui arrivent, regarder Dieu comme étant dans notre coeur ainsi que sur un trône, où il juge notre justice, c'est-à-

dire ce qu'il y a de plus juste en nous, afin de nous rendre plus conforme à l'image de son Fils.

v. 5. Dieu n'a besoin ni d'armes, ni de glaives, ni d'arc, ni de flèches, ces expressions sont empruntées à notre langage. Il n'a qu'à reprendre simplement et il fait périr ceux qui méritent ce châtement. (S. Chrys.) — A l'exemple de Dieu, il faut tonner contre l'impie et son impiété, détruire l'impie, en le faisant mourir au péché et passer à la vie de la grâce, effacer son premier nom et lui en faire prendre un nouveau. — Que signifie le siècle du siècle, si ce n'est l'éternité, dont le siècle présent ne nous offre que l'image et l'ombre pour ainsi dire. (S. Aug.)

II. — 6-7.

v. 6. Les armes du démon, notre ennemi, ont perdu leur force pour toujours. Le fort armé a été vaincu par celui qui était plus fort que lui. Ses armes lui ont été enlevées, comme parle Jésus-Christ. (Mt 12, 19.) — Telle est la colère de Dieu, elle détruit, elle anéantit tout ce qu'elle frappe. (S. Chrys.) — Ces glaives émoussés sont les diverses erreurs par lesquelles Satan fait périr les âmes. (S. Aug.) — Ces cités détruites sont les assemblées de Satan, cités sur lesquelles règne le démon, où des conseils de ruse et de fraude tiennent lieu de gouvernement, où le démon a pour satellites et pour ministres chacun des membres du corps, les yeux pour la curiosité, les oreilles pour les propos lascifs et pour toute parole mauvaise, les mains pour la rapine ou pour tout autre crime honteux, et les autres membres qui secondent de cette façon le pouvoir tyrannique d'une volonté perverse. Il y a donc une cité partout où se trouvent roi, conseil, ministre et peuple. En effet, tous ces maux n'existeraient pas dans les cités corrompues, s'ils n'existaient d'abord dans les hommes, qui sont les éléments et le principe des cités. (S. Aug.)

v. 7. C'est encore un des traits de la Providence de Dieu, de ne point punir ses ennemis en secret, afin que le châtement des uns puisse rendre les autres meilleurs. Leur ruine sera donc éclatante. (S. Chrys.) - Que veulent les grands, les puissants de la terre ? faire grand bruit. Dieu permet quelquefois qu'ils en fassent plus qu'ils n'auraient osé espérer, mais quand ils ne sont plus, ils périssent avec le bruit qu'ils ont fait, leur chute est proportionnée à leur élévation, et la mémoire de l'impie, dit saint Augustin, s'éteint avec le bruit même dans lequel son impiété s'agitait tumultueusement. (S. Aug.) Que de personnages ont passé devant nous avec tout l'éclat d'une brillante renommée ! On vantait en eux le savoir, la prudence, la sagesse, le beau talent de parler et d'écrire ; ils étaient les arbitres du goût, le centre des affaires, et cependant leur mémoire a péri au tombeau avec un peu de bruit. Le bruit de la louange s'est peut-être prolongé encore quelques jours après leurs funérailles ; aujourd'hui leur souvenir est perdu dans l'oubli comme dans un abîme. — Opposition entre la destruction des méchants et la durée éternelle de Dieu.

v. 8. Deux motifs propres à inspirer aux hommes la crainte de Dieu : la grandeur de sa gloire opposée à la bassesse de leur nature, et son éternelle justice qui inflige aux pécheurs de si terribles châtements. (S. Chrys) - Le Seigneur a préparé ce trône au moment où lui-même allait être jugé... Dès maintenant il rend des jugements secrets sur chacun de nous. (S. Aug.) Mais cette prédiction embrasse à la fois la vie présente et la vie future. Le jugement général et définitif est réservé pour l'autre vie, mais dès cette vie Dieu exerce un jugement partiel, et fait souvent éclater des traits de sa justice, afin que les insensés ne s'imaginent pas que tout marche au hasard sur la terre. (S. Cosys.) — Se représenter souvent ce trône de puissance, de justice et de vérité, d'où sort à chaque instant notre jugement et d'où sortira un jour notre sentence définitive, irrévocable pour l'éternité. Tout est préparé dès maintenant, les supplices, les couronnes et les jugements. (S. Chrys.) — Combien le jugement de Dieu est différent de celui des hommes. (S. Aug.)

III. — 9-13.

v. 9. David, tout roi qu'il est, se reconnaît et s'appelle pauvre, et se considère comme un mendiant assis à la porte du souverain riche. Nous sommes tous des mendiants devant Dieu. (S. Aug.) — Tous les biens de cette vie sont plus fugitifs que l'ombre, le seul bien qui nous soit vraiment propre, c'est la vertu que nous portons avec nous partout où nous allons ; tout le reste est semblable aux feuilles des arbres qui ne tiennent qu'à l'extérieur. (S. Chrys.) — Le pauvre, pour qui la terre n'est rien, et à qui le ciel tient lieu de tout, mérite d'avoir Dieu pour refuge et pour défenseur, soit dans cette vie au milieu de ses afflictions, soit au jour de la grande désolation de tous les hommes. — Double convenance que fait ressortir David, le secours que Dieu accorde, et l'opportunité du temps où il le donne, c'est-à-dire le temps de l'affliction. (S. Chrys.) — C'est le propre du secours céleste d'arriver toujours à point et de se présenter à l'homme au temps le plus convenable. Auxiliaire intelligent, si le Seigneur Dieu des armées prête main-forte à sa créature, toujours il fait survenir le renfort au moment critique et décisif, et l'on peut dire que la principale efficacité de l'intervention divine consiste ordinairement dans sa parfaite opportunité.

v. 10. Connaître un nom, c'est connaître celui qui le porte ; un nom n'est pas un nom par lui-même, mais par ce qu'il signifie. (S. Aug.) — Ce n'est pas connaître Dieu que de ne vouloir pas ou n'oser pas espérer en lui. — Ne pas mettre son espérance en ces choses que le temps emporte dans sa fuite rapide, et qui ne connaissent qu'un futur et un passé. L'avenir qui semble leur appartenir n'est pas plutôt arrivé que déjà c'est le passé : on l'attend avec avidité, on le perd avec douleur. En Dieu, au contraire, il n'y a point de futur qui ne soit pas encore, il n'y a point de passé qui ne soit déjà plus ; il n'y a que ce qui est et c'est là l'éternité. (S. Aug.) — Principale raison pour laquelle

nous devons espérer en Dieu, c'est qu'il n'abandonne pas ceux qui le cherchent. — Comment pouvons-nous chercher Dieu, puisqu'il est partout ? Par la sainte activité de notre âme, par le détachement des choses de la terre et de toutes les préoccupations du siècle. Il nous arrive quelquefois d'avoir sous les yeux ou entre les mains certains objets sans nous en apercevoir, et nous courons de tout côté pour chercher ce que nous avons devant nous, parce que notre esprit est occupé d'autres pensées. (S. Chrys.)

v. 11, 12. Dieu habite dans Sion, c'est-à-dire dans l'Eglise ; il habite au milieu de nous, non qu'il puisse être limité par notre faible nature, mais à cause de l'attachement particulier qu'il a pour nous. (S. Chrys.) — Il est avec son Eglise jusqu'à la consommation des siècles, comme un père, pour lui faire du bien ; comme un juge et un protecteur, pour la défendre ; comme un époux, pour la rendre féconde, et comme un pasteur, pour la nourrir. — Obligation pour les chrétiens de publier partout où ils le peuvent la sagesse des conseils de Dieu, la hauteur de ses pensées, la magnificence de ses desseins sur son Eglise.

Les hommes s'imaginent presque que Dieu oublie, parce qu'il n'agit point aussi vite qu'ils le voudraient. (S. Aug.) — Il se souviendra néanmoins, lorsqu'il en sera temps, de ses fidèles serviteurs, qu'il paraissait avoir oubliés et abandonnés à la malice de leurs persécuteurs. S'il ne juge pas à propos de le faire dès cette vie, il se souviendra de la patience de ses pauvres opprimés. — Ne pas entendre ici toute espèce de pauvres, mais ceux qui sont pauvres d'esprit, selon la recommandation de Jésus-Christ. (S. Chrys.) — Le cri des pauvres, c'est l'affection de leur cœur plutôt que le son prolongé de leur voix.

IV. — 14-21.

v. 13, 14. Ne jamais séparer ces deux choses, la prière et l'humilité ; l'humilité est comme le char de la prière. (S. Chrys.) — Représenter avec humilité à Dieu son abjection, moyen efficace pour attirer ses regards et son secours. — David ne dit pas seulement : « Vous qui me délivrez », mais « vous qui me relevez des portes de la mort. » La protection de Dieu ne se borne pas seulement à délivrer ses serviteurs de leurs épreuves, elle les élève et les environne de considération, d'honneur et de gloire. (S. Chrys.) — Dieu attend quelquefois jusqu'à la dernière extrémité pour venir à notre secours ; il nous tire des portes de la mort afin de nous montrer qu'il donne la mort et qu'il ressuscite, qu'il plonge jusqu'aux enfers et qu'il en retire, qu'il secoue la terre et la brise, et qu'il guérit en un moment toutes ses brisures. — Sage conseil de Dieu pour attirer à lui les pécheurs, que de leur faire annoncer sa miséricorde par des hommes qui l'ont éprouvée. — Ne désirer d'être délivré de ses maux qu'afin de publier les louanges de Dieu.

v. 15, 16. C'est une joie juste et raisonnable d'être sauvé des mains de ses ennemis, mais une joie incomparablement plus solide d'être sauvé par le secours de Dieu seul. — Cherchons non pas à être sauvés et délivrés de nos

maux à tout prix, mais à l'être selon la volonté de Dieu. (S. Chrys.) — Avant même le châtement que Dieu prépare au pécheur, son crime devient son premier supplice. — Conseil de la sagesse divine, que chacun soit tourmenté par son péché. (Sg 9, 17.) — Le châtement réservé au pécheur tiré de ses propres oeuvres ; ceux qui voulaient persécuter l'Église tombés dans l'abîme où ils voulaient la précipiter. (S. Aug.)

v. 17. Funeste aveuglement de l'esprit de l'homme, dureté inflexible de son coeur ! Il ne connaît presque pas Dieu, quand il ne lui fait que du bien. Il faut qu'il exerce ses jugements d'une manière éclatante pour se faire connaître et sentir. Dieu n'a créé ni le péché ni la mort ; les péchés sont donc, dans un sens propre, les oeuvres des pécheurs, dans lesquelles ils seront surpris.

Pour être réprouvé, le Prophète n'assigne que l'oubli de Dieu, comme si ce seul péché suffisait pour consommer la réprobation. — L'oubli de Dieu, principe en effet de tous les péchés et comme le grand chemin de l'enfer. — L'oubli de Dieu, qui a été dans tous les siècles la grande plaie du monde, a dans ces derniers temps, pour caractère spécial, que nous oublions notre qualité de créatures. — Cet oubli, qui domine dans cette mauvaise portion des hommes que l'Écriture appelle le monde, se rencontre dans une multitude de personnes qui font profession de religion. — Différentes manières dont les hommes oublient Dieu. Ils ne le jugent pas digne qu'on pense sérieusement à lui. A peine sont-ils attentifs à sa vérité quand on prêche, à sa majesté quand on sacrifie, à sa justice quand il frappe, à sa bonté quand il donne ; enfin, ils le comptent tellement pour rien, qu'ils pensent en effet n'avoir rien à craindre tant qu'ils n'ont que lui pour témoin. (Bossuet.)

« La patience des pauvres ne périra pas pour toujours. » C'est ce qui est loin d'arriver toujours pour les choses de la vie présente, où nos travaux restent souvent stériles et infructueux. Avec Dieu, rien de semblable à craindre ; ce que nous faisons pour lui obtient nécessairement sa récompense. (S. Chrys.) — Il est de foi que le pauvre ne sera pas éternellement dans l'oubli. Il est de foi que la patience des pauvres ne périra pas pour jamais. Il est néanmoins évident que ces deux oracles du Saint-Esprit ne se vérifient pas toujours, ni même communément en cette vie, et c'est pour cela même qu'il fallait qu'il y eût un jugement supérieur à celui des hommes, où l'on reconnût que la patience des pauvres ne périt point, c'est-à-dire que Dieu a pour elle tous les égards qu'elle a droit d'attendre d'un maître souverainement équitable. (Bourdalué, *Jug. dern.*)

v. 20. Contradiction aussi effrayante qu'elle est inconcevable, que l'homme, créature vile, qui tire son origine de la terre, qui n'est que cendre et poussière, qui n'a pour tout fonds que le néant, pour toute acquisition que le péché, ose si souvent s'élever contre Dieu. Souhait raisonnable qu'il ne s'affermisse pas dans une puissance que Dieu lui a donnée pour le bien et dont il ne se sert

que pour le mal. Souhait digne d'un chrétien que l'homme, c'est-à-dire que le vieil homme, avec ses inclinations vicieuses, ne se fortifie pas en nous.

v. 21. Où sont ici ces hommes brutaux qui trouvent toutes les lois importunes, et qui voudraient les voir abolies pour n'en recevoir que d'eux-mêmes et de leurs désirs dérégés ? Qu'ils se souviennent du moins qu'ils sont hommes, et qu'ils n'affectent pas une liberté qui les range avec les bêtes. Qu'ils écoutent ces belles paroles de Tertullien : « Il a bien fallu, nous dit-il, que Dieu donna une loi à l'homme, » et cela pour quelle raison ? Était-ce pour le priver de sa liberté ? « Nullement, répond-il, c'était pour lui témoigner de l'estime... » Si donc il nous a établi des lois, ce n'est pas pour nous ôter notre liberté, mais pour nous marquer son estime : c'est qu'il a voulu nous conduire comme des créatures intelligentes ; en un mot, nous traiter en hommes. « O Dieu, donnez-leur un législateur, modérez-les par des lois, afin qu'on sache que ce sont des hommes capables de raison et d'intelligence, et dignes d'être gouvernés par une conduite réglée... » Donnez-leur premièrement un Moïse, qui leur apprenne leurs premiers éléments, et conduise leur enfance ; donnez-leur ensuite un Jésus-Christ, qui les enseigne dans l'âge le plus mûr, et les mène à la perfection ; et ainsi vous ferez connaître que vous les traitez comme des hommes, c'est-à-dire comme des créatures que vous avez formées à votre image, et dont vous voulez aussi former les mœurs selon les lois de votre vérité éternelle. (Bossuet, 1^{er} S. *pour une vêtue* ; — *Serm. pour la Purification.*) — Chose étonnante qu'il soit si difficile de convaincre les hommes de cette vérité aussi claire, qu'ils ne sont que des hommes. — Rien ne démontre mieux leur faiblesse, leur ignorance, leur misère, tristes fruits du péché originel qui a bouleversé nos facultés et dégradé nos sentiments, que de les voir perdre jusqu'à la conscience de leur nature, s'emporter à des excès inouis et se méconnaître eux-mêmes. (S. Chrys.) — Quand l'homme rêve l'indépendance vis-à-vis de Dieu, quand il veut se poser au-dessus ou seulement en dehors de lui, l'Être, nécessaire se doit à lui-même de mettre sa créature à la raison, de la ramener à un sentiment plus vrai et plus modeste de ce qu'elle est et de ce qu'elle peut. « Levez-vous, ô Dieu, et que l'homme ne s'affermisse pas dans cette attitude orgueilleuse. » Que les nations soient citées à votre barre, et qu'elles sachent que leur taille ne dépasse point la taille de l'homme.

V. — 22-32.

v. 22. Il est permis, sans tomber dans le murmure, de se plaindre à Dieu et de lui demander avec respect et soumission pourquoi il s'est éloigné de nous. Jésus-Christ nous en a donné lui-même l'exemple sur la croix. Il est quelquefois utile de savoir les causes de cet éloignement pour y porter remède. — Interroger sa conscience, sonder son cœur, voir quel amour y prédomine, demander lumière à Dieu pour connaître ces causes.

v. 23. L'impie dont l'orgueil élève le cœur à la vue de l'heureux succès de son impiété, le pauvre scandalisé et comme consumé par le bonheur apparent de cet impie, sont tous deux trompés dans les pensées qu'ils méditent : l'impie, parce que le succès devrait le faire trembler plutôt qu'enfler son orgueil ; le pauvre, parce que ce succès ne devrait pas ébranler sa foi. — Ou bien, comme le dit saint Augustin, les desseins coupables des pécheurs deviennent des chaînes pour eux, parce qu'ils se plaisent dans des actes que non-seulement ils n'ont point à craindre de voir censurer, mais qu'ils entendent même louer. (S. Aug.)

v. 24. Quoi de plus commun, mais quoi de plus funeste que les applaudissements qu'un pécheur reçoit à cause de ses iniquités ! On n'a point assez de louanges, assez d'admiration pour des actions qui devraient le couvrir de honte et de confusion... Voilà ce que déplore le Prophète, que le vice soit devenu assez puissant pour se complaire en lui-même, pour s'étaler avec assurance, et ce qui est plus triste encore de ne pas le voir rougir, que dis-je, d'entendre faire son éloge et par lui-même et par les autres ?

v. 24,25. Les défauts du riche et du puissant sont des perfections ; ses erreurs, des lumières ; on loue, dit le Roi-Prophète, jusques aux désirs de son cœur, c'est-à-dire jusqu'à ses passions, jusqu'à ses emportements. Ce que l'on blâme dans les autres est dans lui matière d'éloges et sujet de bénédiction. (Bourdal., *Sur les rich.*) — Que nul ne félicite le coupable qui prospère dans sa voie, qui ne trouve point de vengeur pour punir ses fautes, mais des flatteurs pour le louer. C'est la plus terrible colère du Seigneur. C'est une preuve que le pécheur a irrité le Seigneur, au point d'avoir à supporter toute son indifférence, et de n'être même plus jugé digne des châtiments par lesquels il corrige les coupables... Dernier effet de la colère de Dieu quand il ne se met plus en peine du pécheur, quand il semble oublier ses fautes et n'y faire aucune attention, quand il l'abandonne aux désirs de son cœur. (S. Aug.) Miséricorde apparente, mille fois plus redoutable que la plus terrible justice. Nouvelle manière de se venger qui n'appartient qu'à Dieu seul, c'est de laisser ses ennemis en repos... c'est de renfermer en lui toute sa colère, en sorte que les pécheurs étant étonnés eux-mêmes de leurs longues prospérités et du cours fortuné de leurs affaires, s'imaginent n'avoir rien à craindre, et ne sentent plus aucun trouble dans leur conscience. (Bossuet.)

v. 26, 27. Voilà les tristes fruits du vice, et d'abord l'aveuglement du pécheur. La lumière de l'esprit s'éteint, la force de la raison s'affaiblit, l'âme devient esclave de l'iniquité et reste constamment plongée dans le vice. Pour celui qui a cessé d'avoir Dieu devant les yeux, il n'y a point alternative de vice et de vertu, il est toujours sous l'esclavage honteux du vice ; il ne pense ni à l'enfer, ni au jugement à venir, ni au compte qu'il en faudra rendre ; il secoue comme un frein odieux les pensées qui lui seraient d'un si précieux secours. Il est comme un navire qui a perdu son lest, et qui devient le jouet de la fureur des vents et de la violence des flots, sans guide pour le diriger et le conduire. (S. Chrys.)

« Vos jugements sont effacés de devant ses yeux. » L'âme qui a conscience de ses fautes, et qui ne se sent frappée d'aucune punition, croit que Dieu ne la juge pas : et c'est ainsi que les jugements de Dieu sont enlevés de sa vue, aveuglement qui est déjà la plus grave condamnation. (S. Aug.) — Le pécheur dans cet aveuglement, ne voit pas que son plus terrible jugement est de n'être point jugé présentement, de dominer tous ses ennemis, pendant qu'il est lui-même dominé ou plutôt cruellement tyrannisé par ses passions.

v. 28. Quoi de plus déraisonnable qu'un homme dont l'existence est si fragile, qui est comme enlacé dans des intérêts d'un jour, et soumis à mille changements, exposé à tous les accidents de cette vie, puisse s'imaginer qu'il restera toujours dans le même état ? On croit facilement ce qu'on désire. — Il se forme par l'habitude du péché une sorte de hardiesse qui défie la Providence, qui ne prévoit ni ses vengeances secrètes, ni ses jugements publics et manifestes.

v. 29. Après les effets du péché à l'égard de Dieu viennent les effets à l'égard du prochain. Le prophète nous a décrit le cœur de l'impie, oublieux de Dieu, de ses jugements, orgueilleusement confiant dans l'avenir ; il nous fait maintenant connaître ses discours. — Les malédictions, ce sont les blasphèmes contre Dieu et, les injures contre les hommes ; l'amertume dans les paroles, ce sont les médisances, les murmures, les querelles ; la ruse comprend les calomnies, le mensonge, le parjure. Accroître la peine, la douleur des affligés, voilà le but de toutes les paroles de l'impie, c'est ce que cache sa langue et à quoi elle s'exerce toujours. (Bellarm.) — « Sous sa langue sont le travail et la douleur. » Rien de plus péniblement laborieux que l'iniquité et l'impiété. La douleur suit ce travail, parce qu'il est non-seulement infructueux, mais funeste. (S. Aug.)

v. 30-33. Aux paroles succèdent les actions. L'adresse, la surprise, la violence publique, les meurtres, l'union avec les personnes puissantes, tout est mis en œuvre pour opprimer les faibles et les innocents. Le lion dans son repaire est la figure de celui qui agit par violence et par ruse. La première persécution engagée contre l'Église a été violente, en s'efforçant, par des proscriptions, des tortures et des massacres, de contraindre les chrétiens à sacrifier aux idoles. La seconde persécution emploie la fraude, c'est celle des hérétiques. Reste la troisième, qui sera suscitée par l'Antéchrist et qui sera la plus dangereuse de toutes, parce qu'il mettra en œuvre tout à la fois la violence et la fraude. (S. Aug.) — Tableau trop réel de la perfidie cruelle des hommes du monde à l'égard même de ceux qui leur ont donné leur confiance. Ils se masquent pour les surprendre, ils profanent pour les tromper le nom d'ami ; tandis que leur bouche leur sourit, ils leur tendent des pièges dans l'ombre, et quand, à force de ruses, de mensonges et de basses noirceurs, ils les ont enveloppés de leurs rets, tout-à-coup, se dévoilant, ils se ruent sur eux et les dévorent, comme l'hyène dévore sa proie. Lamentable condition, mais Dieu n'abandonne pas ses pauvres serviteurs dans cette extrémité. —

« Comme le lion tapi dans son antre. » Admirable image du danger qui nous menace et dont nous périssons. Ce ne sont pas tant les rugissements de la bête qui sont formidables, c'est son silence et le secret de son antre. — Cependant l'impunité ne sera pas toujours assurée à l'impie : lorsqu'il sera parvenu à cette domination absolue, qu'il se regardera comme supérieur à tout et à l'abri de tout revers, c'est alors que Dieu le frappera pour faire éclater sa puissance. (S. Chrys.)

v. 34.-36. Pourquoi, se demande David, l'impie a-t-il irrité Dieu ? parce qu'il a dit dans son cœur ces trois choses outrageuses à Dieu. L'impie a irrité Dieu, parce qu'il a dit dans son cœur : *Il n'y a point de Dieu* (Ps 13), outrage à la divinité qu'il n'a point voulu reconnaître. Il a irrité Dieu, parce qu'il a dit dans son cœur : S'il y a un Dieu, ou ce Dieu n'a pas vu, ou ce Dieu a oublié le mal que j'ai commis ; outrage à la Providence qu'il a combattue et à laquelle il a prétendu se soustraire. Il a irrité Dieu, parce qu'il a dit dans son cœur : Quand ce Dieu dont on me menace aurait vu mon péché, et qu'il s'en souviendrait, il ne me recherchera pas ni me damnera pas pour si peu de chose ; outrage à la justice vindicative de Dieu, que l'impie a méprisée, et dont il a tâché de secouer le joug... Dieu, dans son jugement, viendra pour achever de convaincre l'impie qu'il y a un Dieu. Il viendra pour forcer l'impie à reconnaître que ce Dieu n'a rien ignoré, ni rien oublié des plus secrets désordres de sa vie. Il viendra pour confondre l'impie, en lui faisant voir que ce Dieu, ennemi irréconciliable du péché, n'est pas plus capable de souffrir éternellement le pécheur dans l'impunité que de cesser lui-même d'être Dieu. (Bourdal. *Sur le Jug. dern.*) — La patience de Dieu, si étonnante qu'elle donne lieu aux impies de croire qu'il est endormi. Mais il se lève quand il est temps et fait sentir, par les effets de sa toute-puissance, qu'il veille toujours et qu'il n'a point oublié les pauvres. « Vous les voyez et vous observez leurs crimes pour les livrer entre vos mains, » c'est-à-dire vous attendez, vous les supportez, jusqu'à ce qu'ils soient victimes de l'excès même de leur injustice. Dieu aurait pu les châtier et les perdre tout aussitôt, mais sa patience est comme un océan sans bornes ; il les voit et il ne les punit pas, parce qu'il attend qu'ils fassent pénitence. (S. Chrys.) La justice infiniment sage de Dieu sait bien prendre son temps pour proportionner la peine au crime qu'il veut punir, et pour le punir par les mêmes causes qui l'ont fait commettre, et dans les mêmes circonstances.

v. 37. « C'est à vous que le soin du pauvre a été laissé, » c'est là votre œuvre de choix et de prédilection. Dieu n'a pas manqué au devoir qu'il s'est imposé. C'est à l'architecte qu'il appartient de diriger la construction de l'édifice, au pilote de gouverner le navire, au soleil d'éclairer l'univers ; de même il vous est réservé, ô mon Dieu, de prendre la défense des orphelins, de tendre aux pauvres une main secourable ; personne ne peut en prendre un plus grand soin que vous. (S. Chrys.) — Le Prophète-Roi était entré bien profondément dans la méditation de la dureté et de l'insensibilité des hommes,

lorsqu'il dit à Dieu : « O Seigneur, on vous abandonne le pauvre. » En effet, il est véritable qu'on fait peu d'état des malheureux ; chacun s'empresse autour des fortunés de la terre ; les pauvres cependant sont délaissés, leur présence même donne du chagrin, et il n'y a que Dieu seul à qui leurs plaintes ne soient pas à charge. Quand les pauvres s'adressent à nous, afin que nous soulagions leurs nécessités, n'est-il pas vrai que la faveur la plus ordinaire que nous leur faisons, c'est de souhaiter que Dieu les assiste ? Dieu soit à votre aide, leur disons-nous ; mais de contribuer de notre part pour les secourir, c'est, la moindre de nos pensées... Puisque tout le monde les lui abandonne, il était digne de la bonté de Dieu de les recevoir sous ses ailes, et de reprendre en main leur défense. Aussi s'est-il déclaré leur protecteur, parce qu'on méprise leur condition, il relève leur dignité ; parce qu'on croit ne leur rien devoir, il impose la nécessité de les soulager. (Bossuet.)

v. 39. Deux manières pour Dieu de briser le bras du pécheur, en sorte que son péché ne se trouve plus : 1^o l'exterminer de manière qu'il ne reste aucune trace de ses violences et de ses crimes ; 2^o détruire ses forces, sa puissance, ce foyer d'iniquités qui le dévore, de sorte qu'il ne reste plus de traces de son péché. La première manière est l'effet d'une justice terrible ; la seconde d'une miséricorde infinie.

v. 40. Ne pas s'inquiéter lorsque le châtiment des méchants se trouve différé. Que craignez-vous, dit le Roi-Prophète, et que redoutez-vous. Est-ce que Dieu est un juge passager et mortel ? est-ce que son règne doit un jour finir ? Donc, bien que le châtiment du pécheur soit différé, il n'en est pas moins certain. Celui qui lui demandera compte de ses crimes, demeure et règne éternellement. (S. Chrys.) — Nations rebelles détruites et anéanties au pied de son trône. Ce règne n'est pas possible ici sur la terre. Il y a des sujets rebelles. Il ne le sera parfaitement que lorsque « Jésus-Christ aura remis son royaume à son Dieu et à son Père, et qu'il aura détruit tout empire, toute domination et toute puissance. » (I Co 15, 24.)

v. 41, 42. Dieu se plaît à exaucer les simples désirs, et son oreille est si délicate qu'il entend jusqu'à la préparation des cœurs, des pensées et des oeuvres. C'est cette préparation, ce premier désir, cet avant-propos de la vie, qui doit être saint, pur, soumis à Dieu et consacré à son culte. Quand Dieu, dont le regard pénètre jusqu'au fond de notre être, découvre cette préparation bien formée par sa grâce dans le coeur de l'âme fidèle, il ne peut rien lui refuser. Quelle grande consolation que cette vérité, « Dieu écoute la préparation de leur coeur ! » Il y a des circonstances où l'on ne peut prier dans l'assemblée des fidèles, où l'on n'est point en état de fréquenter le temple du Seigneur ; mais il n'en est point où le coeur ne puisse être tourné vers Dieu, où il ne puisse former le désir de lui plaire. Dieu entend et récompense ce désir, cette préparation du coeur. Il suffit pour lui plaire, de lui vouloir plaire, et il suffit de lui avoir plu pour être comblé de ses biens. (Bourdal. *Rec. des saints.*) — Le pauvre trouvera enfin auprès de vous, Seigneur, ce qui lui aura

été refusé à tous les tribunaux de la terre ; vous prendrez la défense du pauvre et de l'orphelin, afin que le puissant, que le grand, qui avait tant abusé de sa grandeur, cesse de se glorifier. Jusque-là, il aura toujours eu le dessus ; jusque-là, fier de ses succès, parce que rien ne lui résistait, il aura passé, non-seulement pour le plus fort, mais pour le plus habile, pour le mieux établi dans ses droits, pour le plus digne d'être distingué et honoré ; jusque-là il se sera fait une fausse gloire et un prétendu mérite de ses violences mêmes ; mais vous le détromperez alors, Seigneur, et vous lui ferez bien rabattre de ses vaines idées. Comment cela ? parce que vous tirerez le faible de l'oppression, et qu'il trouvera en vous, ô mon Dieu ! un vengeur et un protecteur. (Bourdal.)

